



## DOSSIER DE PRESSE

# LES BOIS MODIFIES THERMIQUEMENT BMT®



Commercial /Partenariat : Dumoulin Bois 01 47 06 14 72 [contact@dumoulin-bois.fr](mailto:contact@dumoulin-bois.fr)  
Communication/Presse : Mobiliz & vous 01 48 59 29 35 [contact@etvous.net](mailto:contact@etvous.net) 14/05/2009



## LE BMT® UN MATERIAU DURABLE ET ECOLOGIQUE

Implanté en Ile de France depuis 5 générations, le négoce **Dumoulin Bois** s'est engagé dans le développement durable en valorisant des bois locaux dont il assure la production et la distribution depuis 1990. Le commerce du bois chauffé à haute température existe depuis près de 10 ans. Dumoulin Bois a investi dans un four à haute température PROCESS BESSON, en fonction depuis juin 2008. Ce qui a permis la création de produits nouveaux ainsi que la chauffe à façon pour les industriels du bois.

Cette alternative est un véritable défi lancé à certains industriels du bois qui imposent depuis des années le bois traité chimiquement «autoclave». Par la vente du bois chauffé (BMT®) Dumoulin bois souhaite apporter un peu d'éthique dans le négoce du bois en passant par les réseaux d'éco-construction, afin d'avantager les entreprises artisanales avec des produits spécifiques et contrer les industriels qui privilégient la distribution de produits issus de matières premières non renouvelables (aluminium) ou dérivés de l'industrie pétrochimique (pvc).

L'autre combat lancé par Dumoulin Bois c'est la lutte contre la déforestation avec l'arrêt programmé de la vente de bois exotiques non certifiés d'ici début 2010. Dumoulin Bois, fidèle à ses convictions, souhaite mettre à la disposition de ses clients des matériaux sains et durables à des prix accessibles et infléchir les lois du marché en faveur d'un mode de construction plus responsable. Pour être cohérent dans sa démarche Dumoulin Bois est depuis juin 2009 certifié PEFC est devient un des premiers négoce français à s'engager pour vendre du bois répondant aux critères de ce label de traçabilité et de gestion durable de la forêt.

Pour répondre à ces défis, **la solution proposée par Dumoulin Bois, le BMT®** :  
Un traitement naturel qui assure la valorisation et la conservation des bois locaux et **qui doit devenir une alternative aux applications de bois exotiques ou autoclaves.**

Parmi les nombreux avantages du BMT® ; c'est avant tout de pouvoir transformer des bois non durables en les modifiant au niveau moléculaire afin de les rendre imputrescibles et durables. On peut donc considérer le bois BMT®, formulation du FCBA, comme un « matériau non traditionnel innovant ».



**Le procédé** : issu d'une technique ancestrale observée chez les aborigènes d'Australie qui consistait à brûler le bois superficiellement avant sa mise en œuvre, afin de le protéger des agressions extérieures. Le bois modifié thermiquement est en quelque sorte un pré-charbonnage du bois et on sait que le charbon ne se décompose pas.

Le bois subit un traitement haute température dans un four de 3<sup>ème</sup> génération qui le rend imputrescible et indéformable : le matériau est stabilisé. Le traitement modifie les qualités intrinsèques du bois. Ce qui a pour but de préserver le bois contre les attaques d'insectes et d'empêcher les champignons de se développer. Débarrassé de son eau, le bois devient plus résistant aux attaques biologiques, tout en lui conférant une patine chaleureuse. Contrairement au bois traité en autoclave, il n'est soumis à aucun bain chimique et peut être recyclé en fin de vie. Tous les bois européens peuvent être modifiés thermiquement.

Le four dernière génération BMT® BESSON (inventeur du process) fonctionne au gaz avec un système de chauffe en dehors de la cellule centrale avec répartition de la chaleur par turbine. Les gaz des bois chauffés repartent en combustion, créant ainsi une économie d'énergie. Le refroidissement est assuré par de l'eau déminéralisée qui se transforme en vapeur d'eau. Ce procédé confère au bois BMT® un niveau de résistance élevé qui lui évite d'être fissile et lui permet de conserver ses propriétés mécaniques.

### **Bilan énergétique**

D'après les études de l'ADEME, on évalue la quantité d'énergie consommée pour produire 1 kg de bois modifié thermiquement en MJ/kg.

Bois scié et séché 1,5 MJ/kg (indice de référence)

**Bois modifié thermiquement** scié et séché entre 3,3 et 3,8 MJ/kg selon l'essence

Par comparaison le bilan énergétique de matériaux à base de bois est le suivant :

- Panneau de particules 4 MJ/kg
- Panneau de contreplaqués 7 MJ/kg

Par comparaison celui d'autres matériaux non renouvelables est le suivant :

- PVC extrudé : 41 MJ/kg
- Aluminium : 74 MJ/kg

La conclusion de l'étude de l'ADEME "Caractérisation environnementale du procédé de bois modifié thermiquement" est donc la suivante : "La consommation d'énergie du procédé n'est donc pas un procédé très "énergivore", il se positionne entre du bois massif et des matériaux en bois reconstitués.

### **Applications**



Les possibilités et les performances du BMT® ouvrent de très nombreuses perspectives en menuiserie traditionnelle, pour le marché extérieur de bois de terrasse, bardage ou tout revêtement extérieur. Avec le BMT on peut pratiquement tout faire et tout valoriser aussi bien en terme d'essences utilisées que de produits transformés.

Pour le marché intérieur où il n'y a pas de contrainte ; la variété d'emploi est sans limite. De plus le bois modifié thermiquement permet une teinte uniforme dans la masse. Les bois durs teintés représentent une alternative esthétique à l'emploi de bois tropicaux. On peut utiliser le BMT® sur pratiquement toutes les essences locales et donc agir sur la biodiversité que nous procurent les forêts françaises.

Concernant les résineux, le traitement thermique est une alternative sans précédent contre la prolifération des résineux traités chimiquement en autoclave. De plus, le traitement thermique permet le recyclage de tous les bois ainsi traités car aucun agent polluant n'émane de ce process, avant, pendant et après traitement.

Un projet de normalisation de bois modifié thermiquement (BMT®) est en cours auprès du FCBA pour l'obtention d'avis techniques en vue d'une certification pour les marchés publics (bardages et terrasses)



## **Interview de Louis Naudot gérant de Dumoulin-bois**

« Nous avons besoin de sensibiliser nos clients à des essences locales nombreuses et méconnues. Notre société s'est équipée d'un four qui permet la production de BMT® à Paris. Nous sommes engagés dans une démarche de développement durable avec le label PEFC nous devons être cohérents et proposer des produits de qualité et respectueux de l'environnement. Nous utilisons exclusivement des bois locaux français, car moins de transport, c'est moins d'émission de CO2 ! Le souhait de l'entreprise est de développer des fours, avec le fabricant, à travers le pays pour assurer le développement global du BMT. Entreprise de 20 salariés, nous avons la possibilité de créer des nouveaux emplois de proximité. »

### **Concept du BMT®**

- + Economique : valorisation des bois locaux bon marché, création d'emploi
- + Ecologique : moins de CO2, pas de traitement chimique, pas de déforestation de forêt primaire, utilisation de ressources locales. Utilisation de bois certifiés PEFC
- + Durable : le bois est naturellement durable en tant que matériau renouvelable et grâce au procédé thermique qui le stabilise dans le temps.

### **Contacts :**

Commercial /Partenariat : Dumoulin Bois – Louis Naudot  
315 , avenue du Général de Gaulle 94500 Champigny  
01 47 06 14 72 [contact@dumoulin-bois.fr](mailto:contact@dumoulin-bois.fr)

Communication/Presse : Mobiliz & vous – Pierre Mannone 01 48 59 29 35  
[contact@etvous.net](mailto:contact@etvous.net)

Les photos des applications du BMT sont téléchargeables sur le site  
[www.bois-modifie-thermiquement.com](http://www.bois-modifie-thermiquement.com) onglet presse

